



JUNEX ANNONCE UN RÈGLEMENT DE DETTE PAR ÉMISSION D' ACTIONS

Québec (Québec) – Le 25 juillet 2016 – Junex inc. (TSX CROISSANCE: JNX) (la « Société » ou « Junex ») annonce que, conformément aux débetures émises à Sodémex Développement s.e.c. et Sidex s.e.c. au mois de juillet 2015, elle remboursera le montant des intérêts s'élevant à 73 972,60 \$ en émettant un total de 160 810 actions au prix de 0,46 \$ par action.

L'entente demeure sujette à l'approbation de la Bourse de croissance TSX. Les actions ainsi émises seront assujetties à une période de détention de quatre mois.

Junex annonce également le prolongement de son entente avec D&D Securities Inc. pour ses services de mainteneur de marché jusqu'au 30 septembre 2016. Les frais mensuels en vertu de cette entente demeureront de 5 000 \$ plus les taxes applicables.

À propos de Junex

Junex est une compagnie junior d'exploration pétrolière et gazière qui détient des droits d'exploration sur environ 5,2 millions d'acres situés dans le bassin géologique des Appalaches au Québec, incluant la propriété de Galt en Gaspésie, des permis sur l'île d'Anticosti et des permis dans les Basse-Terre du St-Laurent. Parallèlement à ses efforts d'exploration au Québec et d'expansion à l'extérieur, la compagnie opère une division active dans les services de forage. En date du 31 mars 2016, Junex avait un fonds de roulement de 13,7 \$ millions.

Ni la Bourse de croissance TSX ni son fournisseur de services de réglementation (au sens donné à ce terme dans les politiques de la Bourse de croissance TSX) n'acceptent quelque responsabilité que ce soit quant au caractère adéquat ou à l'exactitude du présent communiqué de presse.

Renseignements

Junex Inc.
M. Peter Dorrins
Président et Chef de la direction
418-654-9661

Junex inc.
M. Dave Pépin
Vice- président - Finances et Affaires corporatives
418-654-9661